

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:
The Honourable LILLIAN EVA DYCK

Tuesday, February 19, 2019 (in camera)
Wednesday, February 20, 2019 (in camera)
Tuesday, February 26, 2019 (in camera)
Wednesday, February 27, 2019 (in camera)

Issue No. 49

*Forty-ninth, fiftieth, fifty-first and
fifty-second meetings:*

Study on the new relationship between Canada
and First Nations, Inuit and Métis peoples

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente :
L'honorable LILLIAN EVA DYCK

Le mardi 19 février 2019 (à huis clos)
Le mercredi 20 février 2019 (à huis clos)
Le mardi 26 février 2019 (à huis clos)
Le mercredi 27 février 2019 (à huis clos)

Fascicule n° 49

*Quarante-neuvième, cinquantième, cinquante et unième
et cinquante-deuxième réunions :*

Étude sur les nouvelles relations entre le Canada
et les Premières Nations, les Inuits et les Métis

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*

The Honourable Scott Tannas, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Christmas	McCallum
Coyle	McInnis
* Day	McPhedran
(or Mercer)	Ngo
Doyle	Pate
Francis	Patterson
* Harder, P.C.	Plett
(or Bellemare)	* Smith
(or Mitchell)	(or Martin)
LaBoucane-Benson	* Woo
Lovelace Nicholas	(or Saint-Germain)

* Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator McPhedran replaced the Honourable Senator Boehm (*December 12, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

Vice-président : L'honorable Scott Tannas

et

Les honorables sénateurs :

Christmas	McCallum
Coyle	McInnis
* Day	McPhedran
(ou Mercer)	Ngo
Doyle	Pate
Francis	Patterson
* Harder, C.P.	Plett
(ou Bellemare)	* Smith
(ou Mitchell)	(ou Martin)
LaBoucane-Benson	* Woo
Lovelace Nicholas	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice McPhedran a remplacé l'honorable sénateur Boehm (*le 12 décembre 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 19, 2019
(106)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day at 9:05 a.m., in room C128, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Christmas, Coyle, Doyle, Dyck, Francis, LaBoucane-Benson, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson and Tannas (11).

In attendance: Brittany Collier and Marlisa Tiedemann, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Síofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

It was agreed that senator's staff be permitted to remain in the room for the in camera meeting.

It was agreed to permit the recording and transcription of the in camera meeting, that one copy of the transcript be kept with the clerk for consultation purposes by the senators and staff present, and that the copy be destroyed at the end of the current parliamentary session.

Pursuant to rule 12-16(d), the committee considered a draft report.

At 10:09 a.m., the committee suspended.

At 10:15 a.m., the committee resumed in camera to further consider a draft report.

It was agreed that the draft timeline report (as amended today) be adopted.

It was agreed that the steering committee be empowered to approve the final version, incorporating the changes agreed to today, along with the final design of the report.

It was agreed that the steering committee be empowered to make decisions on behalf of the committee to publicize the report with the support of the Senate Communications Directorate, including determining the appropriate timing for tabling the report.

It was agreed that the chair be authorized to table the report in the Senate or that the chair request the power to deposit the report with the Clerk of the Senate, should the Senate not be sitting.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 19 février 2019
(106)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 5, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Christmas, Coyle, Doyle, Dyck, Francis, LaBoucane-Benson, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson et Tannas (11).

Également présentes : Brittany Collier et Marlisa Tiedemann, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires; Síofra McAllister, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion à huis clos.

Il est convenu que le comité autorise l'enregistrement et la transcription de la réunion à huis clos d'aujourd'hui; qu'une copie de la transcription soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les sénateurs et le personnel présents; et que le document soit détruit à la fin de la présente session parlementaire.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour.

À 10 h 9, la séance est suspendue.

À 10 h 15, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu que l'ébauche de rapport sur le calendrier (tel que modifiée aujourd'hui) soit adoptée.

Il est convenu que le comité directeur soit habilité à approuver la version finale, à laquelle auront été intégrées les modifications approuvées aujourd'hui, ainsi que le contenu final du rapport.

Il est convenu que le comité directeur soit habilité à décider, au nom du comité, de publier le rapport avec l'appui de la Direction des communications du Sénat, et à déterminer le moment propice pour le déposer.

Il est convenu que la présidente soit autorisée à déposer le rapport au Sénat ou qu'elle demande l'autorisation de déposer le rapport auprès du greffier du Sénat si le Sénat ne siège pas.

At 11:05 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 20, 2019
(107)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day at 6:50 p.m., in room C128, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Christmas, Coyle, Doyle, Dyck, Francis, McCallum, Pate, Patterson and Tannas (9).

In attendance: Brittany Collier and Marlisa Tiedemann, Analysts, Parliamentary Information and Research Services; Síofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

It was agreed that senator's staff be permitted to remain in the room for the in camera meeting.

It was agreed to permit the recording and transcription of the in camera meeting, that one copy of the transcript be kept with the clerk for consultation purposes by the senators and staff present, and that the copy be destroyed at the end of the current parliamentary session.

At 7:50 p.m., the committee suspended.

At 7:57 p.m., the committee resumed in camera for further consideration of a draft agenda (future business).

At 8:22 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2019
(108)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day at 9 a.m., in room C128, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

À 11 h 5, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 20 février 2019
(107)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 18 h 50, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Christmas, Coyle, Doyle, Dyck, Francis, McCallum, Pate, Patterson et Tannas (9).

Également présentes : Brittany Collier et Marlisa Tiedemann, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires; Síofra McAllister, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion à huis clos.

Il est convenu que le comité autorise l'enregistrement et la transcription de la réunion à huis clos d'aujourd'hui; qu'une copie de la transcription soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les sénateurs et le personnel présents; et que le document soit détruit à la fin de la présente session parlementaire.

À 19 h 50, la séance est suspendue.

À 19 h 57, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 20 h 22, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 26 février 2019
(108)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 heures, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Coyle, Dyck, Francis, LaBoucane-Benson, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson and Tannas (9).

In attendance: Marlisa Tiedemann, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Siofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

It was agreed that senator's staff be permitted to remain in the room for the in camera meeting.

It was agreed to permit the recording and transcription of the in camera meeting, that one copy of the transcript be kept with the clerk for consultation purposes by the senators and staff present, and that the copy be destroyed at the end of the current parliamentary session.

At 9:50 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 27, 2019
(109)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day at 6:45 p.m., in room C128, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Christmas, Coyle, Dyck, Francis, LaBoucane-Benson, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson and Tannas (11).

In attendance: Brittany Collier and Marlisa Tiedemann, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Siofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Coyle, Dyck, Francis, LaBoucane-Benson, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson et Tannas (9).

Également présentes : Marlisa Tiedemann, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires; Siofra McAllister, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion à huis clos.

Il est convenu que le comité autorise l'enregistrement et la transcription de la réunion à huis clos d'aujourd'hui; qu'une copie de la transcription soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les sénateurs et le personnel présents; et que le document soit détruit à la fin de la présente session parlementaire.

À 9 h 50, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 27 février 2019
(109)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 18 h 45, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Christmas, Coyle, Dyck, Francis, LaBoucane-Benson, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson et Tannas (11).

Également présentes : Brittany Collier et Marlisa Tiedemann, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires; Siofra McAllister, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

It was agreed that senator's staff be permitted to remain in the room for the in camera meeting.

It was agreed to permit the recording and transcription of the in camera meeting, that one copy of the transcript be kept with the clerk for consultation purposes by the senators and staff present, and that the copy be destroyed at the end of the current parliamentary session.

At 7:39 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion à huis clos.

Il est convenu que le comité autorise l'enregistrement et la transcription de la réunion à huis clos d'aujourd'hui; qu'une copie de la transcription soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les sénateurs et le personnel présents; et que le document soit détruit à la fin de la présente session parlementaire.

À 19 h 39, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Mireille K. Aubé

Clerk of the Committee

